



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT

Département de droit international
Public et organisation internationale



Discussion publique

(en anglais)

Engaging with Non-State Armed Groups

Ou : comment amener des "terroristes" à respecter le droit international humanitaire?

organisée dans le cadre de la « Geneva Summer School on International Humanitarian Law »

Mardi, 7 juillet 2015, 17h30-19h30

Salle S 150, UNI MAIL, Boulevard du Pont d'Arve 40

Participants :

Mme Elisabeth Decrey-Warner, Présidente exécutive de l'Appel de Genève, récipiendaire du doctorat *honoris causa* de l'Université de Genève en 2015

Professeur Eric Jensen, Brigham Young University, Utah, Etats-Unis, ancien Juge Avocat général de l'armée des Etats-Unis

M. Jamie Williamson, Chef de l'Unité Relations avec les forces armées et de sécurité, Comité international de la Croix-Rouge

Professeur Marco Sassòli, Directeur du Département de droit international public et organisation internationale, Université de Genève

Modératrice : Mme Yvette Issar, Doctorante et assistante de recherche à la Faculté de droit de l'Université de Genève (qui rédige une thèse de doctorat sur le sujet « Faced with Their Words: A Study of Non-State Actors' Express Commitments Under International Law »)

La grande majorité des conflits armés sont aujourd'hui non internationaux et impliquent donc par définition des groupes armés. Ces derniers sont souvent qualifiés de « terroristes » par les gouvernements contre lesquels ils se battent. Les acteurs armés non étatiques violent effectivement le droit international humanitaire, mais cela est également vrai pour les armées étatiques. Le droit international humanitaire et l'idée d'Henry Dunant que même l'ennemi mérite même dans un conflit armé un minimum d'humanité perdent largement de leur pertinence dans la réalité si nos efforts vers un meilleur respect du droit et de l'individu se limitent aux Etats et si nous échouons à les faire respecter aussi par les groupes armés. Dans cette Table ronde, nous discuterons des manières d'établir un dialogue avec les groupes armés afin d'améliorer le respect du droit international humanitaire, et nous nous pencherons sur les obstacles qui se trouvent inévitablement sur cette route.